



www.cima-mediation.com

ECONOMIE • SOCIAL • ENVIRONNEMENT • COMMERCE



Formation à la médiation



www.cima-mediation.com

ECONOMIE • SOCIAL • ENVIRONNEMENT • COMMERCE

FORMATION A LA MEDIATION

Approche pédagogique

La complexité du monde actuel participe au développement de cet outil percutant qu'est le processus de médiation mêlant humanité, écoute de l'autre, empathie et positionnement d'un tiers contribuant à la résolution amiable des différends.

Ce dialogue établi entre deux ou plusieurs personnes est mené par des formateurs respectant des étapes précises et structurées en travail continu avec les parties en présence.

Les formations proposées par le **CIMA** sont conçues de façon à vous permettre un apprentissage personnel du conflit et de la manière de l'accompagner à la fois individuellement et collectivement.

Voici les enjeux des formations proposées par le **CIMA**, Centre Interprofessionnel de **M**édiation et d'**A**rbitrage, fondé en 2004, réunissant l'Ordre des Avocats du Barreau de Lyon, l'Ordre des Experts Comptables de la Région Rhône-Alpes, le Conseil Régional des Notaires de la Cour d'Appel de Lyon et la Chambre Régionale des Huissiers de Justice ainsi que la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, pouvant répondre par ses formations à la complexité de la relation humaine et à sa compréhension.



MODULE COMPLÉMENTAIRE – Éthique et déontologie de la médiation

⇒ **Programme** :

- Morale et éthique
- La déontologie
- La structure des comportements éthiques se référant à des valeurs et des vertus
- Le code de déontologie
- Les règles garantes de la qualité du médiateur
- Responsabilité et sanctions au regard des devoirs d'indépendance, de neutralité, d'impartialité et de loyauté

⇒ **Date** :

Session 1 : 27 janvier 2023

Session 2 : 14 avril 2023

⇒ **Horaires** :

Vendredi : 9H00-12H30 / 14H00-17H30

⇒ **Lieu** :

La formation se déroulera le vendredi au **CIMA**, dans les locaux de la **CCIR** – 32 quai Perrache, 69002 LYON.

⇒ **Durée de la formation** :

Total : 7H de formation.



www.cima-mediation.com

ECONOMIE • SOCIAL • ENVIRONNEMENT • COMMERCE

⇒ **Tarif** : *

<u>PROFIL</u>	<u>TARIF</u>
Toute personne souhaitant se former à la médiation	310,00 € HT

* L'activité de formation du CIMA est exonérée de TVA

⇒ **Objectifs pédagogiques de la formation** :

L'objectif pédagogique de ce module a pour but de ramener la formation au cœur de la pratique du médiateur confronté à des situations où, sans le respect du code de déontologie national, et conscient qu'il doit toujours avoir un comportement éthique, il mettrait en danger les personnes en médiation tout autant que lui-même.

⇒ **Prérequis et compétences** :

Aucun prérequis n'est exigé pour participer à cette formation initiale.
Aucune compétence particulière n'est exigée.

Il n'y a pas de possibilité de VAE et/ou d'alternance.

⇒ **Public visé** :

Formation à destination de toute personne souhaitant se former à la médiation.
Organisation de la formation à partir de 5 inscriptions minimum.

⇒ **Suivi de la formation** :

Le suivi pédagogique de la formation est assuré par des feuilles de présence émargées par les participants.
Une feuille d'évaluation sur la formation et le formateur seront à remettre au CIMA.
Une attestation de certification à la formation sera remise à chaque participant en fin de formation.

⇒ **Évaluation par le formateur :**

L'évaluation des compétences du participant est assurée par le formateur et sous sa responsabilité.

⇒ **Conditions d'accès :** *

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap à l'exception du public non-voyant et malentendant.

Votre référent handicap au sein du CIMA est la Déléguée Générale.

** Lire attentivement le règlement intérieur du CIMA (§1.4).*

⇒ **Référencement :**

Les formations du CIMA sont référencées FFCM (Fédération Française des Centres de Médiation), par le CNMA (Centre National de Médiation des Avocats) qui est une émanation du CNB (Conseil National des Barreaux) pour les avocats, et référencées QUALIOPI.

Consultez votre OPCO en vue d'une prise en charge du coût de la formation.

⇒ **Engagement du participant :**

Chaque participant s'engage à prendre connaissance et accepter les conditions générales de formation du CIMA, son règlement intérieur et à signer la convention de formation professionnelle (électronique via HelloSign).

.....



www.cima-mediation.com

ECONOMIE • SOCIAL • ENVIRONNEMENT • COMMERCE

INTERVENANTS

Rolland VERNIAU



Rolland VERNIAU est médiateur depuis 1995 et cofondateur du CIMA en 2005. Il en a été successivement le Secrétaire Général, puis le Président de 2010 à 2012. Il est membre du Conseil d'Administration et du Bureau depuis cette date.

Avocat honoraire depuis fin 2017, Rolland VERNIAU a enseigné au Master 2 en médiation à l'Université Lumière Lyon 2 et actuellement au sein de l'EDARA et du Centre de formation du CIMA. En tant qu'acteur actif de la médiation, il a conduit plus d'une centaine de médiations, tant judiciaires que conventionnelles.

Jacques REVOL



Jacques REVOL a participé au D.U. de médiation judiciaire et conventionnelle à l'Université Lumière Lyon 2 en 2005.

Il est médiateur généraliste et humaniste, amiable compositeur, consultant en richesses humaines, sapiteur assurances et voyagistes. Il est également facilitateur d'Ateliers de Partage de Pratiques.

Il est membre du RME, Réseau des Médiateurs en Entreprise, du CIMA, Centre Interprofessionnel de Médiation et d'Arbitrage à Lyon ainsi que de l'ANM, Association Nationale des Médiateurs. Enfin, il est animateur du collectif Rhône-Alpes des associations de médiateurs conventionnels.